



# MASTER DROIT, ÉCONOMIE, GESTION MENTION DROIT PRIVÉ SPÉCIALITÉ DROIT ET GESTION DU PATRIMOINE PRIVÉ

à du au

**Financé par**

ORLEANS

Tél :

[En savoir plus sur la formation](#)

## CONDITIONS D'ADMISSION

**Niveau de sortie :**

Niveau 7 (master, ingénieur) - Bac+5

## Contenu et programme

**Objectifs :**

La gestion de patrimoine est un secteur en plein essor. La stratégie patrimoniale implique la maîtrise d'outils d'optimisation fiscale, juridique et financière.

Le Master II Droit et Gestion du Patrimoine Privé (DGPP) vise notamment à apporter aux étudiants :

- la connaissance des règles juridiques et fiscales relatives au patrimoine et à ses enjeux,
- une approche juridique et économique des techniques de gestion des produits patrimoniaux,
- l'étude de différents marchés (financier, immobilier),
- l'approfondissement des pratiques professionnelles dans les différents secteurs concernés.

Les principales matières enseignées sont ainsi les suivantes : droit civil patrimonial, droit des sociétés et des valeurs mobilières, droit fiscal, droit des assurances de personnes, immobilier, finance, gestion et comptabilité.

Le Master DGPP prépare dès lors les étudiants à une insertion opérationnelle dans le monde professionnel : près de 70% des enseignements réalisés par des professionnels, stage à l'Administration fiscale, préparation à l'entretien d'embauche, techniques commerciales, validation

d'une expérience professionnelle par un stage de trois à six mois.

**Programme :**

-

## LES AUTRES SESSIONS

Adresse	Date de sessions	Publics	Financeurs
 <a href="#">Orléans (45)</a>	du 01/09/2025 au 25/06/2027	Public de la formation initiale	

## Informations pratiques

**Organisme responsable :**

- ORLEANS

Numéro de session : / Référence GIP : 3330

Mise à jour le 03/10/2024